

Communiqué
12 novembre 2021

JOURNÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES E-SANTÉ

Les acteurs de la e-santé en Bourgogne Franche-Comté réunis à Chalon sur Saône

Mardi 16 novembre 2021

Ces dernières années le numérique en santé a pris une place importante dans le parcours de soin des personnes. La crise sanitaire a été également un catalyseur des usages de la e-santé notamment au niveau de la télémédecine et plus particulièrement de la téléconsultation.

La e-santé est l'une des thématiques de travail priorisée par les instances de la délégation régionale France Assos Santé BFC et ses associations membres.

C'est également un axe du projet régional de santé (PRS) Bourgogne-Franche-Comté 2018-2022 qui s'engage dans « *le virage numérique ou comment permettre aux patients et aux professionnels d'interagir dans un environnement numérique sécurisé et facilitant les échanges* ».

Au niveau de France Assos Santé BFC, un groupe de travail constitué de bénévoles associatifs, issus des associations membres, a été mandaté pour accompagner le déploiement de la e-santé en région. L'un de ses objectifs est de contribuer à l'acculturation des usagers quant aux apports du numérique en santé dans leur parcours de soins et ainsi d'en favoriser son appropriation.

Pour cela, des journées départementales d'information et d'échanges e-santé sont organisées, et la prochaine est prévue à Chalon sur Saône, mardi 16 novembre prochain.
<https://bourgogne-franche-comte.france-assos-sante.org/2021/07/27/2eme-journee-e-sante/>

La journée d'information et d'échanges e-santé – Mardi 16 novembre 2021

Différents points seront abordés au cours de cette journée avec :

- La présentation du **flyer interactif e-santé**, support de communication à destination des usagers, créé par des usagers et pour des usagers,
- L'intervention de l'Assurance Maladie et la présentation de **Mon Espace Santé**, espace numérique individuel au service du parcours de santé des usagers, mis à la disposition de chaque citoyen par l'État et l'Assurance Maladie, dès janvier 2022,
- Une table ronde dédiée à **l'organisation de la e-santé en région** avec la participation de différents acteurs locaux : l'Agence Régionale de Santé (ARS BFC), le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS BFC), l'Assurance Maladie, la Fédération des Maisons de Santé et de l'exercice coordonné (FeMaSCo BFC), la Plateforme Territoriale d'Appui de Saône et Loire (PTA 71), et un Représentant des Usagers.

Cette journée, gratuite, ouverte à tout public, organisée en présentiel ainsi qu'en visioconférence, se veut participative, une place importante est prévue pour les échanges et le recueil de l'avis des usagers.

Le flyer interactif e-santé créé par des usagers et pour des usagers : « Se repérer dans la e-santé »

Dans sa mission d'information et pour clarifier les différentes notions de la e-santé et en faciliter l'appropriation, le groupe de travail régional a créé un support de communication à destination des usagers. Le groupe a bénéficié de l'appui des services supports de France Assos Santé (numérique en santé et communication).

Ce support est interactif et évolutif et se compose d'une partie synthétique imprimable (flyer A5) et d'une partie détaillée en version numérique.

Le flyer imprimable a pour ambition de servir de support de communication pour les représentants des usagers et les bénévoles associatifs, auprès de leur réseau et fera la promotion de la version numérique détaillée. Cette dernière reprend les notions clés de la e-santé, les définit une à une, précise le public visé, en détaille le fonctionnement et les bénéfices pour l'utilisateur.

Cet outil, présenté lors de la journée du 16 novembre, sera testé par la région Bourgogne Franche-Comté puis partagé auprès du réseau France Assos Santé siège et délégations. Il sera disponible dès le 16 novembre sur le site internet de France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté.

France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté réaffirme sa volonté d'accompagner le déploiement de la e-santé auprès des usagers, dans un cadre sécurisé respectant les droits fondamentaux des patients et en veillant à un égal accès pour tous.